

Réunion avec Éric Chevalier - Mairie annexe du Pont de l'Arc 12 février 2021

Pour la mairie annexe : Eric Chevalier, Pascale Gonzalez responsable technique à la mairie du Val St André, Fathia Foucherand assistante d'Eric Chevalier.

Pour le CIQ : Delphine de Guillebon, Michel Braunstein avec Claude Gueydan et Jacques Budin (invités à la suite du changement de salle de réunion permettant d'augmenter le nombre de participants)

Au cours de cette réunion, le CIQ se propose de présenter le projet de quartier dans sa version provisoire dont un exemplaire papier est remis à chaque participant. Eric Chevalier, qui en a pris connaissance avant la réunion, indique que c'est un superbe travail. Il précise aussi qu'il ne peut prendre position que sur les sujets qui relèvent de sa délégation (circulation, mobilités, PNU...) et que les autres sujets abordés dans ce travail seront examinés par les adjoints concernés en particulier F Taulan (sports) et JL Vincent (urbanisme). Il ajoute que toute décision devra tenir compte des contraintes budgétaires.

1- Axe urbanisme et aménagement

Etude d'impact : Le CIQ rappelle l'urgence qui s'attache à la mise en place d'une étude d'impact en matière de circulation et de stationnement pour tenir compte des quelques 400 logements prévus à court terme dans le quartier. Les permis de construire délivrés dans le quartier sont nombreux avec en dernier lieu celui accordé à la COGEDIM sur le site Rambot (182 logements). Il rappelle que la maire s'était déjà clairement engagée en ce sens lors de la réunion tenue avec le CIQ en juin 2019. S'agissant plus particulièrement du stationnement, le CIQ demande à disposer d'une information précise sur le nombre des places de parking qui seront disponibles dans le nouveau tribunal judiciaire qui sera opérationnel d'ici quelques mois en distinguant ceux prévus pour les personnels et, le cas échéant, pour les usagers. Une réponse nous sera donnée rapidement à ce sujet.

Éric Chevalier évoque le projet de logements sociaux prévus avenue de Coubertin qui a été stoppé par la maire fin 2019 et demande quel serait le nombre de logements qui aurait été acceptable pour ce projet. Il lui est répondu que, compte tenu du positionnement des terrains concernés au fond d'une impasse, un accroissement des espaces verts, du parking ou des équipements sportifs seraient les options les plus

adaptées. Cet espace est d'ailleurs déjà pour partie intégré dans la promenade de la Torse et en constitue l'entrée côté Coubertin, partie pour laquelle le CIQ rappelle sa demande de sanctuarisation en zone N. Le petit pavillon abandonné situé sur ces terrains est également évoqué comme ayant été occupé jadis par un club de vélo et comme pouvant par exemple être réhabilité et réinvesti par une association de ce type.

2 - Axe mobilités

S'agissant des zones 30, Éric Chevalier indique que la principale difficulté est de les faire respecter et qu'un moyen d'y parvenir serait de multiplier les radars. Au sujet de la généralisation de la zone 30 tout au long de l'avenue des Ecoles militaires demandée par le CIQ, Éric Chevalier indique que la zone 30 prévue au niveau l'école de la Torse est maintenant programmée et que les travaux préliminaires sur les réseaux souterrains devraient commencer bientôt. La date nous en sera communiquée. Le CIQ demande à ce que les plans de cette zone lui soient présentés au plus vite afin que d'éventuelles remarques puissent être faites et que les habitants puissent en être informés. Eric Chevalier précise ensuite que le principal problème de l'axe René Cassin/Ecoles militaires vient du parking devant le Sacré Cœur et le long des Jardins de la Torse. Selon lui, la meilleure solution pour éviter que le parking soit saturé dans cette zone serait de mettre en place un stationnement réglementé avec notamment 2 franchises de 30 mn par jour pour permettre la dépose et la récupération des élèves. A cette occasion, le CIQ évoque les nombreuses incivilités constatées sur ces parkings, infractions que l'installation de caméras permettrait de résoudre. Éric Chevalier indique à ce sujet que 264 caméras sont installées sur l'ensemble de la ville et que la réforme de la police municipale annoncée en janvier fondée notamment sur une mobilisation des personnels 24h sur 24 devrait permettre d'améliorer à terme la situation. Les éléments concernant ces incivilités sont à remonter à Pascale Gonzalez pour suivi, ce que le CIQ fait le jour-même par email.

En ce qui concerne la situation très difficile du RICM qui est, avec le cours Gambetta, l'axe routier le plus fréquenté du quartier, Éric Chevalier insiste sur le fait que les difficultés de circulation qui y sont constatées doivent être réglées en amont de cet axe et que, selon lui, la seule solution réaliste pour fluidifier la circulation est l'ajustement de l'offre de transport en commun dans ce secteur et dans les zones voisines. Une étude sur la circulation dans le quartier datant de 2013-2014, en possession du CIQ, est présentée à Éric Chevalier qui en note les références. S'agissant de l'interdiction des camions de 3,5 tonnes dans cette voie, il indique qu'à l'occasion des lourds travaux qui auront lieu sur le site Rambot, des directives seront données pour qu'il n'y ait pas de circulation lors des horaires d'arrivée et de sortie du public scolaire.

Le CIQ réitère fermement son **opposition à toute voie routière nouvelle dans le quartier** et en particulier entre l'avenue des Ecoles militaires et le Pont de Béraud. Eric Chevalier indique qu'il adhère à cette position.

S'agissant des pistes cyclables, il indique que celle souhaitée sur l'avenue des Déportés de la Résistance ne pourra être mise en place qu'après la construction du centre de secours et d'incendie qui devrait bientôt commencer. Un calendrier des travaux nous sera communiqué rapidement. Il annonce qu'après une vérification du gabarit de l'avenue Gambetta, une piste cyclable sera mise en place dans les semaines qui viennent sur l'avenue Malacrida et sur le cours Gambetta dans le sens de la montée vers le centre-ville (dans un premier temps jusqu'au niveau du lycée professionnel), et ce dans la perspective de relier Le Tholonet/Palette au centre-ville d'Aix. Il est également favorable à celle souhaitée sur le boulevard des Poilus mais dont le calendrier reste à préciser.

Cheminements piétons/PMR : Le CIQ insiste sur le point noir que constitue l'absence de trottoir le long de l'avenue des Ecoles militaires entre la piscine et le pont de la Torse et demande à Éric Chevalier que les services municipaux contactent les 3 propriétaires concernés en vue d'une rétrocession de la bande de terrain nécessaire en vue d'y établir un trottoir aux normes.

3- Axe nature

Legs Constant : Éric Chevalier nous indique que la décision de la maire annoncée en 2019 de faire respecter les stipulations du legs va devenir effective dans un bref délai puisque le service des espaces verts est en cours de déménagement au château Lafarge dans le secteur Barida (proche de la Parade).

Futur parc du Grand Barret : Éric Chevalier confirme que le projet d'éclaircie des terrains boisés situés à l'est du parc commencera avant l'été ce qui règle provisoirement la question de l'accès des pompiers à la partie haute du parc et ce qui est sécurisant par rapport au risque incendie. Concernant l'acquisition de la bastide du Grand Barret, Éric Chevalier comprend l'intérêt de l'opération, toute la difficulté étant d'amener les frères Torres à la table des négociations via leur notaire et leur curatrice. Au-delà de l'avenir de cette bastide, Éric Chevalier indique son souhait de faire aboutir l'aménagement du parc au cours de la présente mandature.

Coulée verte : Le CIQ insiste sur l'urgence qui s'attache à terminer cette belle réalisation par la construction d'un pont en bois sur le Barret et demande que cette opération soit priorisée au niveau des choix budgétaires de 2021.

4- Axe culture et vie de quartier :

Espace de convivialité : Eric Chevalier se dit ouvert à l'aménagement d'un espace de rencontre ou d'une maison de quartier dans le pavillon situé au fond de l'avenue Coubertin ou dans une partie de la bastide Constant. Quant à la place Yves Blanc, le CIQ regrette que les chaises promises n'aient toujours pas encore été installées. Le service concerné sera relancé une nouvelle fois.

Projets culturels : Les différentes idées proposées par le CIQ (parcours thermal, mise en valeur des bastides remarquables...) remportent l'aval d'Eric Chevalier qui encourage le CIQ à continuer son travail en collaboration avec Nicolas Vigneau et ses équipes dans le cadre du PNU.

Projets éco-responsables : en écho aux projets éco-responsables évoqués dans le projet de quartier, Éric Chevalier précise que la politique de végétalisation dans les écoles répond à cette préoccupation et que celles-ci viennent d'être réparties en 3 groupes par rapport à leur vulnérabilité à la chaleur et à l'implication des équipes enseignantes et des parents d'élève. Le premier groupe de 29 écoles (dont celle du Val Saint André) sera concerné par cette opération dès 2021. Le projet de potager dans les écoles participe de cette thématique de végétalisation. Dans ce cadre, la mairie prendra en charge les travaux structurels et d'aménagement (budget évalué autour de 15.000€ pour l'école du VSA) mais pas l'arrosage du potager durant les vacances scolaires, celui-ci devant conduire à l'implication des adultes engagés dans cette opération. Pour le projet poésie dans les écoles si des besoins logistiques pour la fête de fin d'année s'avèrent nécessaires, la mise à disposition d'une salle plus grande (par exemple le gymnase du Val Saint André) que celle habituellement utilisée est tout à fait possible en fonction des disponibilités de cette dernière.

Suivi de la réunion : Réponses attendues par le CIQ sur les points suivants :

- nombre de places de parking prévues sur le site du nouveau tribunal judiciaire
- date de démarrage des travaux du projet SDIS
- date de démarrage des travaux de la zone 30 au niveau de l'Ecole de la Torse et communication des plans des aménagements prévus
- suivi incivilités sur le parking des Jardins de la Torse
- confirmation de la mise en place d'une piste cyclable sur le bd des Poilus et date prévue le cas échéant

Le CIQ se propose de son côté de finaliser la version définitive du projet de quartier et d'en faire une présentation à la maire et aux adjoints concernés (urbanisme et sport).